

# Marine nationale : sécuriser les espaces maritimes, mais aussi les protéger



MARINE  
NATIONALE



DEVELOPPEMENT  
DURABLE

La Marine intervient lors des catastrophes naturelles ou industrielles liées à la mer, qu'elle analyse en permanence pour en préserver les ressources. Elle a déjà intégré l'écologie à la vie de ses bâtiments, de leur conception à leur démolition. Tout cela est expliqué dans une plaquette rendue publique, le 15 octobre 2015 à

Paris, par le ministère de la Défense. Chaque jour, la Marine déploie en mer 500 marins, 35 navires, 5 aéronefs et 1 sous-marin, chargés de surveiller 11 Mkm<sup>2</sup> de zones économiques exclusives et de protéger 1,7 Mkm<sup>2</sup> d'aires marines. Elle recueille et exploite des données hydro-météo-océanographiques, destinées à l'observation du climat et des impacts du réchauffement. Acteur central de la connaissance du milieu marin, le Service hydrographique et océanographique de la marine (SHOM) met en œuvre 5 navires et 7 vedettes hydrographiques. Ces derniers effectuent environ 80 levés hydrographiques et campagnes océanographiques pour mesurer en temps réel les hauteurs d'eau sur 45 sites dans le monde entier. Le SHOM produit chaque année 341 cartes électroniques de navigation, 900 cartes format papier et 64 ouvrages d'informations nautiques. Dans le cadre de l'action de l'État en mer, la Marine a secouru ou porté assistance à 678 personnes en 2014. Dans le même temps et pour la **préservation des ressources halieutiques**, elle a contrôlé 1.756 bateaux de pêche, dressé 1.789 procès verbaux et dérouté ou accompagné 59 bateaux contrevenants. La **protection de l'environnement** fait partie des missions régaliennes et permanentes de la Marine. A cet effet, elle dispose du Centre d'expertises pratiques de lutte anti-pollution de Brest et de navires dédiés à cette mission en métropole et outre-mer. En 2014, la lutte contre les pollutions marines a donné lieu à 45 infractions et 18 détections de pollution. Le dispositif d'alerte permanent a permis de porter assistance à 23 navires marchands, dont 5 ont été remorqués. En outre, la gestion des déchets, la limitation des rejets, la diminution des gaspillages énergétiques et la réduction d'énergie fossile sont prises en compte dès la conception des nouveaux navires, dont 15 sont déjà labellisés « passeport propre ». Tous les bâtiments retirés du service sont dépollués et « déconstruits », avec recyclage de l'acier. Chaque année, des opérations « rade propre » sont organisées dans les bases et sur le littoral de Toulon, Brest et Cherbourg, avec signature de « contrats de base » avec les collectivités locales. Par ailleurs, au sein de l'École Navale, un institut de recherche contribue au **développement des énergies renouvelables** en participant à la conception du navire propre et du port du futur intégré dans son environnement. Cette compétence, reconnue, est entretenue en permanence. Enfin, les marins sont sensibilisés et formés aux enjeux et savoir-faire du développement durable, tout au long de leur carrière.

**Loïc Salmon**

Marine nationale : permanence, Opex et police en mer

Marine : des capacités à la hauteur des enjeux stratégiques